

MAIRIE DE LES MESNEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MAI 2008

1 – POINT SUR LE P.L.U.

Mr BONNEL de l'Agence d'Urbanisme est venu présenté aux nouveaux élus l'état du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme en cours sur notre Commune.

Le projet, avant les élections municipales, était en phase d'être soumis à enquête publique. Il a cependant été décidé de reconsidérer certains zonages et le nouveau conseil municipal doit se concerter en toute connaissance du dossier avant de pouvoir prendre une décision.

Une réunion de travail est prévue dans ce sens le 29 Mai prochain à 20 h 30.

2 – ETAT DES LIEUX – CONTOURNEMENT AUTOROUTIER SUD DE REIMS :

Mme THOMAS, domiciliée à Les Mesneux, et chargée de communication à la SANEF, nous a fait état du début des travaux de réalisation des ouvrages d'art et de rétablissement des voiries locales sur le territoire de notre commune et nous a communiqué les objectifs de la SANEF concernant le projet.

Un site internet est mis à disposition avec une simulation de trajet. Adresse mail : a4csr-sanef.com. Les habitants des communes concernées par le Contournement recevront prochainement une plaquette d'informations et une réunion publique sera organisée dans les différentes communes.

3 – NOMINATION D'UN NOUVEAU DELEGUE A LA COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Mr Didier FERY qui a été nommé délégué auprès de la Commission Communale d'Aménagement Foncier par délibération n° 830 en date du 28/03/2008 ne peut assurer cette fonction en raison de sa qualité de membre propriétaire titulaire élu par le Conseil Municipal.

Cette fonction ne permet donc pas à Mr FERY de voter au nom de la Commune, sa voix étant déjà prise en compte en qualité de propriétaire.

Le Conseil Municipal a donc procédé à l'élection d'un nouveau délégué par un vote à bulletin secret de 15 voix Pour, désignant :

- Mr GILLET Jean Pierre.

4 – QUESTIONS DIVERSES

- Mr Philippe PIGER a été désigné comme correspondant défense auprès des services de la Préfecture de la Marne.

- Les délégués des intercommunalités ont procédé au rapport des réunions intervenues récemment. Dans chaque réunion il a surtout été fait une présentation aux nouveaux élus des projets en cours et des missions des syndicats.

- Mme le Maire a exposé au Conseil Municipal la décision du corps des Sapeurs Pompiers de Les Mesneux de se transformer en Association.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 09 JUIN 2008 A 20 H 30.

Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 13 MAI 2008 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.

**LES MESNEUX, le 13 MAI 2008.
LE MAIRE,**